

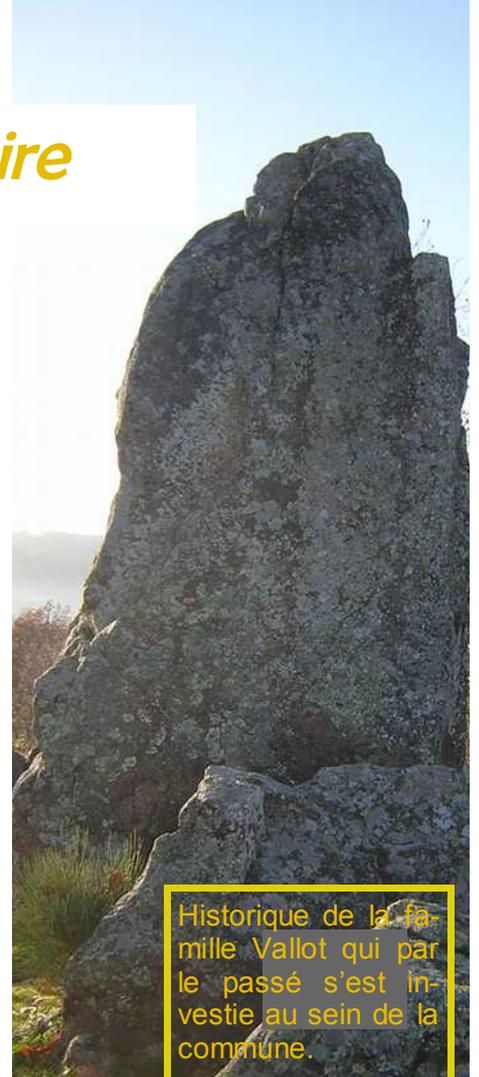


2009

Bulletin



Le mot du Maire



Historique de la famille Vallot qui par le passé s'est investie au sein de la commune.

*J*e remercie les électeurs et la nouvelle équipe municipale de m'avoir fait confiance pour conduire cette mandature, je ferai le maximum pour améliorer le quotidien des habitants, des associations.

Ce qui me tient particulièrement à cœur c'est la situation de l'école, le manque d'élèves pourrait entraîner la fermeture. Nous allons donc avec l'équipe municipale tout mettre en œuvre pour accueillir des nouvelles familles, entre autre la révision de la carte communale sachant pertinemment que nous serons confrontés avec la loi Montagne, le Scot et autres.

La politique actuelle veut que les populations reviennent dans le centre ville, ce qui ne nous satisfait pas toujours.

Je félicite et j'encourage les personnes qui s'investissent bénévolement tout au long de l'année pour divers travaux d'intérêt collectif et associatif.

Je remercie Auguste et Michel de leurs conseils, Martine au secrétariat et Eric notre agent technique pour toutes les missions qui leurs sont confiées.

Des projets nous en avons beaucoup, mais faute de moyens financiers nous ne pourrions tous les réaliser. Nous comptons sur les subventions du Conseil Général, de l'État (D.G.E.) et de la Région Rhône Alpes, la commune ne percevant pas de taxe professionnelle, celle-ci étant perçue par la Communauté de Communes des Monts du Pilat. Par contre, nous pourrions bénéficier d'un système de mise en place d'aide en direction des petites communes pour la réalisation de certains projets communaux, ces travaux devront avoir un intérêt communautaire. Nous aviserons donc le moment opportun pour monter ce type de dossier.

Je terminerai en ayant une pensée pour les personnes âgées et celles hospitalisées, souvent seules dans leurs souffrances.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2009 et que vos vœux se réalisent.

- Mon arrière grand-père
Jean-Pierre
Conseiller Municipal de
1904 – 1919 15 ans
Maire de
1919- 1925 6 ans

- Mon cousin Pierre
Adjoint
1971 – 1983 12 ans
Maire
1983 – 1995 12 ans
Et à nouveau adjoint
1995- 2008 13 ans

- Mon père Joseph
Conseiller Municipal
1971 – 1983 12 ans

et mon épouse Annie
Conseiller Municipal
2001 – 2008 7 ans

Jean-Paul Vallot
Maire de Colombier

Mairie

HORAIRES: Mardi 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h Vendredi 14h à 17 h

MAIRIE



Mairie: 04 77 51 54 23

E-mail :

colombier.mairie@wanadoo.fr

**Permanences du Maire: Mercredi de 10 à 12 h .
vendredi 14 à 16 h .**

Telephone domicile élus

Maire Jean Paul Vallot : 04 77 51 55 69

Adjoint

-Elisabeth Méjean : 04 77 51 58 32

-René Oriol : 04 77 51 57 85

Secrétaire Martine Berlier : 04 77 51 52 16



DENEIGEMENT

Commission communale chargée des questions de déneigement :

en cas de problème, il faut s'adresser à l'une des personnes suivantes : Jean Paul Vallot, Cyril Duclos, Jean luc Rouchouze ou André Gache . *Pour circuler en hiver sur nos routes montagneuses, les élus rappellent qu'il est indispensable d'équiper son véhicule de pneus adaptés, et parfois de manier la pelle pour sortir de chez soi.*

Tous les jeudis matin (sauf jours fériés), une ligne de proximité dessert COLOMBIER en direction de BOURG-ARGENTAL

Départ: 9 H 25 Place de la Mairie au Bourg de COLOMBIER

Arrivée prévue :Place de la Bascule à BOURG-ARGENTAL à 9 H 45

Retour: 11 H 45 Place de la Bascule à BOURG-ARGENTAL

Arrivée prévue à COLOMBIER: 12 H 05

Prix du billet : 1,30 €, retour: 1.30 €

SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
Infos Mairie	3
État civil	4
Budget	5
Lettre des élus	6-7-8
Assainissement	9
Relais Assistance Maternelle	10
Eau potable	11
Aide en milieu rural	12-13
Parc du Pilat	14
Loisirs amitié	15
Chasse	16
OGEC ; École	17
APPEL ; SCIC	18
Pétanque	19
Calendrier des fêtes	20



Voici le nouveau logo de la commune de Colombier. Créé par Natacha Faverjon, il symbolisera désormais notre village sur les brochures et documents que nous publions.

État Civil



Silya Surré, Née le 14 février 2008 habitant le « Mas de Cheval »



Mélina Berne, Née le 02 décembre 2008 habitant « les Fougères »



Matis Arnaud, Né le 7 août 2008 habitant « les Roches »



Lilian Bonnefoy, Né le 30 novembre 2008 habitant « Aymard »



Stessy Blachon, Née le 12 avril 2008

DECES

- *Marie Berlier née Sabot, décédée le 10 janvier 2008*
- *Joseph Combe décédé le 1 février 2008*
- *Yvonne Moutot née Martel, décédée le 27 avril 2008*
- *Paul Oriol décédé le 5 mai 2008*
- *Marcel Rivory, décédé le 30 juin 2008*
- *Marie Cellard née Granjon décédée le 30 août 2008*
- *Joseph Vallot décédé le 4 Octobre 2008*



Jérôme Blachon et Solenn Fontaine, le 5 Juillet 2008



Serge Martel et Christelle Echinard, le 28 juin 2008



Nicolas Legrand et Cécile Berchoux, le 24 mai 2008

Budget

fonctionnement 2008

Principales DEPENSES

Entretien de voirie:	10 999.62 €
Primes d'assurances:	3 569.63€
Maintenance:	3 188.96€
Fêtes et cérémonies :	1 779.76 €
Salaire brut personnel titulaire:	21 845.70€
Indemn. brutes Maire et Adjoints:	11 557.57 €
Cotisation Service d'Incendie:	6 549.00€
Intérêts des emprunts:	7 804.00 €
Subventions aux associations:	
ADMR St Julien Molin Molette	150.00 €
ADMR Bourg Argental	150.00 €
École de musique de Bourg Argental	390.00 €
École - A.P.E.L. :	845.00 €
Amicale Pétanque, C.U.M.A., Club Loisirs Amitiés, Société chasse, Colombier Sport-Auto:	77.00 € chacune
O.G.E.C. école Colombier:	17 808,00 €

Principales RECETTES

Contributions directes:	33 511.00 €
Dotation globale fonctionnement:	46 163.00 €
Dotation solidarité rurale:	9 964.00 €
Taxe add. aux droits de mutation:	25 120.90 €
Loyers presbytère:	14 258.02 €
Attrib. Fond départ. taxe prof.	7 652.00 €
Dotation élu local:	2 681.00 €

Investissement

Principales DEPENSES

Capital emprunts	10 800.00 €
------------------	-------------

Principales RECETTES

Remboursement FCTV A :	3 619.24 €
------------------------	------------

Les principaux investissements figurent dans la lettre des élus page 6

Eau exploitation

Principales DEPENSES

Entretien et réparation réseaux:	5 111.07 €
Analyses d'eau:	623.79 €
Aide technique MAGE	198.00€
Intérêts	

Principales RECETTES

Vente d'eau:	12 940.00 €
Redevance d'assainissement:	5 467.68 €
Participation raccordement	
Réseau d'assainissement	3 038.98 €

Eau investissement

Principales DEPENSES

Capital des emprunts:	4303.00 €
Réparations station:	2 976.00

Principales RECETTES

Remboursement FCTV A :	2 454.21 €
------------------------	------------

TRAVAUX REALISES EN 2008

Construction d'une aire de stockage de pouzzolane

située sur un terrain public « au Roure » (lieu le plus central de la tournée du déneigeur). A cela s'ajoute deux dépôts secondaires : 1 à la Croix du Prince et 1 au Bourg. Coût total : 3900,81 € HT, subventionné à 60 % par le Conseil Général.

Restauration de la Croix du Plâtre

coût total : 3100 € HT subventionné à 45 % par le Conseil Général et 15 % par l'Etat.

Plantation de la forêt communale

coût total : 8749 € TTC subventionné par l'Etat à hauteur de 5779 €. A l'heure actuelle, la coupe et le nettoyage du terrain sont terminés. La plantation se fera au printemps 2009.

Salle annexe

Sa réhabilitation avait débuté en 2007 pour un coût de 19 492,87 € subventionné à 70 % par le Conseil Général. Un achat de mobilier a été fait pour un coût de 925,41 € subventionné à 60 % par le Conseil Général.

Encadrement des conteneurs à poubelles

Ces travaux avaient aussi débutés en 2007 pour un coût de 2000 € HT subventionné à 50 % par la Communauté de Communes et ils continueront en 2009.

Voirie

Goudronnage de 140 mètres sur la montée « du Roure » grâce à un reliquat de subvention voirie 2007 pour un coût de 4208,10 € subventionné à 60 % par le Conseil Général .

Réalisation d'une piste de débardage en parallèle du chemin d'accès à la maison de La Loge pour un coût de 1600 €.



Travaux réalisés sur la station avec l'aide des élus



STATION D'EPURATION

Comme nous l'avions annoncé, nous avons procédé au retrait des galets et à l'apport de sable, ce qui a permis d'améliorer les résultats d'analyses.

Un compteur de bâchées offert par les Carrières Foréziennes a aussi été posé ; il permet de comptabiliser le débit d'eau rejetée. Celui-ci est actuellement environ 3 fois supérieur au maximum admissible pour un bon fonctionnement.

A ce jour, nous sommes dans l'attente d'un diagnostic du réseau d'assainissement par contrôle caméra. Ce dernier devrait permettre de localiser l'origine des eaux parasites et les éventuelles fissures sur les canalisations. Ce projet est supervisé par le Syndicat des 3 Rivières pour nous permettre d'avoir des financements.

Nous souhaitons mettre un terme rapidement à ces dysfonctionnements qui nécessitent un entretien régulier et important du site.

Nous rappelons qu'il est interdit de rejeter des eaux pluviales dans les égouts. Vos chenaux, trop-pleins de source, drainages et autres grilles doivent être impérativement séparés du réseau destiné aux eaux usées.

PROJETS 2009

Voirie

Réfection du chemin de La Brethière à La Loge et de Batrenon à La Brethière : coût prévisionnel : 62 265 € HT.

Aménagement du cimetière

-installation d'un colobarium pour 7 familles, estimé à 4965,32 € HT,
-d'un jardin du souvenir, estimé à 3500 € HT,
-pose de stèles pour accrocher les plaques des concessions non renouvelées, estimées à 2364,55 € HT.

La demande de subvention au Conseil Général et à l'Etat a été faite en septembre 2008.

Carte communale

Dans sa séance du 16 octobre 2008, le conseil municipal a décidé de la réviser. Vous serez invité en temps voulu à formuler vos observations par le biais de l'enquête publique.

Encadrement du terrain de boules

Coût des fournitures : 426 €
subventionné à 60 % par le Conseil Général.

Installation et mise en place d'une bibliothèque

Eric Faverjon va procéder à la réalisation d'étagères dans la salle annexe. Si des bénévoles souhaitent participer au fonctionnement de cette bibliothèque, veuillez contacter la mairie.



Réfection d'un mur de soutènement à l'Arrivée

Devis établi par la DDE de 6000 € HT, une demande de subvention auprès du Conseil Général est en cours.



Réserve incendie

Une étude est en cours pour réaliser une réserve d'eau de 400 m³ au Mas de Cheval. En accord avec le propriétaire du terrain, une servitude sera établie par acte notarié.

Divers

Des réflexions porteront sur :

- la réfection de la porte d'entrée de l'église,
- l'extension du réseau d'éclairage public sur le Bourg,
- la mise en sécurité pour la traversée du village.

Recensement de la population 2009

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre commune, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Vous allez recevoir la visite de l'agent recenseur [Eric Faverjon](#). Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle: le recensement fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques: âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi **la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.



DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION D'ACTI-ONS EN DIRECTION DES ENFANTS DE 3 A 29 ANS LA MAIRIE DE COLOMBIER ET L'ESPACE DEOME ORGANISENT UNE REUNION PUBLIQUE LE MARDI 13 JANVIER A 20 HEURE A LA MAIRIE DE COLOMBIER , NOUS SOUHAITONS REFLECHIR AVEC NOUS AUX BESOINS DE VOS ENFANTS, VENEZ NOMBREUX DANS LEUR INTERET .

Annick Juliau
responsable secteur enfants

EMPLOI DU FEU – ECOBUAGE

Du 1^{er} mars au 30 avril : INTERDIT

Du 1^{er} mai au 30 juin : autorisé avec demande obligatoire en mairie.

Du 1^{er} juillet au 30 sept. : INTERDIT

Du 1^{er} octobre au 28 février : autorisé avec demande obligatoire en mairie.

Les propriétaires doivent déposer une déclaration en mairie, 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération d'écobuage.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Pièces nécessaires pour une demande de CARTE D'IDENTITE :
Adulte : - une copie intégrale de l'acte de naissance (à réclamer auprès de la Mairie du lieu de naissance).

-2 photos d'identité (35 X 45 mm)

-un justificatif de domicile

-présence obligatoire pour empreinte digitale.

-l'ancienne carte, si renouvellement.

Personne mineure : - une copie intégrale de l'acte de naissance

-2 photos d'identité (35 X 45 mm)

-un justificatif de domicile

-empreinte digitale à partir de l'âge de 13 ans.

-autorisation parentale.

Pièces nécessaires pour une demande de PASSEPORT :

Adulte : - une copie intégrale de l'acte de naissance

-2 photos d'identité (35 X 45 mm, de face, tête nue, sur fond blanc)

-un justificatif de domicile

-un timbre fiscal de 60 €

-Validité : 10 ans

Personne mineure de moins de 15 ans

-une copie intégrale de l'acte de naissance

-2 photos d'identité (35 X 45 mm, de face, tête nue, sur fond blanc)

-un justificatif de domicile

-autorisation parentale.

(acte gratuit) validité : 5 ans

Personne mineur de 15 à 18 ans:

Mêmes pièces , plus un timbre fiscal de 30 € , validité: 5 ans

Désormais le cadastre est accessible directement sur Internet, plus besoin de se déplacer pour consulter et imprimer sa feuille de plan : cadastre.gouv.fr

Il est également possible de télécharger les imprimés pour les permis de construire et les déclarations préalables de travaux : www.equipement.gouv.fr

Assainissement



A votre service, le S.I.A.N.C du Pilat

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement Non Collectif du Pilat)

Le Code de la Santé Publique rend obligatoire, pour les maisons non raccordées à l'égout, la mise en place d'un système d'assainissement non collectif.

De nombreuses communes ont estimé ne pas avoir les compétences et le personnel formé pour superviser ces installations. 35 communes de la Loire et du Rhône ont confié : "**l'information en matière d'assainissement non collectif et le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif**" à un syndicat intercommunal, le SIANC du Pilat. C'est l'unique objet de ce service : il ne gère pas l'assainissement collectif.

Chaque commune envoie deux délégués (un titulaire et un suppléant) pour gérer ce service.

Pour notre commune, les délégués sont : **Jean-Paul Vallot** (titulaire), **André Gache** (suppléant)

Rappel des redevances :

- 180 € pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (diagnostic de l'existant, effectué tous les huit ans)
- 150 € pour le contrôle de bonne conception et d'implantation d'une installation (instruction du dossier)
- 180 € pour le contrôle de bonne exécution des travaux (visite de chantier)

Présidé par M. Gérard RIVORY (Délégué de la commune de Saint-Paul-en-Jarez) le SIANC du Pilat, dont le siège est à PELUSSIN, fonctionne avec un responsable de service, un technicien chargé du contrôle des installations existantes, une secrétaire et une aide comptable.

Rappel des horaires d'ouverture du secrétariat au Public :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 9h00 à 14 h00

Pour toute rencontre avec le responsable du service ou le technicien veuillez à prendre un rendez-vous.

Contact : Tél. 04 74 20 64 75 – Courriel : contact@sianc-pilat.fr

Avant d'effectuer le contrôle des installations existantes, le service prend contact par courrier avec les personnes concernées pour fixer un rendez-vous.

**Que fait le service lors du contrôle ?
vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et leur accessibilité,**

vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse.

vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif de traitement.

Lorsque tous les contrôles sont terminés sur la commune, le service effectue le bilan et informe les usagers par courrier des éventuelles modifications à apporter à leur dispositif d'assainissement.

En cas d'avis défavorable, l'usager a un délai de 4 ans pour mettre son installation aux normes.

Lorsqu'il y a atteinte à la salubrité publique, la mise en état doit se faire dans les plus brefs délais.



Communauté de communes

Relais Assistantes Maternelles – Parents – Enfants des Monts du Pilat

Le relais couvre désormais l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

- Si vous êtes parents, le relais vous propose une information globale sur les modes d'accueil de la petite enfance (de 0 à 6 ans), une mise en relation avec les assistantes maternelles agréées disponibles, une information sur vos droits et obligations d'employeurs, des conseils pour toutes vos démarches administratives et une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de votre enfant.

- Si vous êtes assistantes maternelles, le relais est à votre disposition pour vous mettre en relation avec les parents qui recherchent une assistante maternelle agréée, vous informer sur vos droits et votre

statut professionnel, vous aider à travailler sur des projets. Il établit un réseau d'échanges avec d'autres assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, il vous tient informé sur les conditions d'agrément, l'évolution de votre profession.

Depuis le mois de mai, Caroline Privat remplace Bénédicte Traversier durant son congé maternité, au Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'animatrice au 04 77 39 25 78 ou 06 71 65 96 94.

Les permanences ont lieu (hors vacances scolaires) :

- Les mardis de 13H30 à 18H00 à l'espace Déôme à Bourg Argental
- Les jeudis de 13H30 à 18H00 à la mairie à St Genest Malifaux

Des temps collectifs sont proposés aux assistantes maternelles et aux enfants concernés par l'agrément (hors vacances scolaires) :

- Les jeudis de 9H à 12H à St Genest Malifaux dans la salle polyvalente près de la mairie
- Les vendredis matin de 9H à 12H à l'espace Déôme à Bourg Argental

Des temps collectifs itinérants sont aussi proposés le lundi matin de 9H à 12H sur les communes de St Julien Molin Molette et Planfoy depuis le mois de septembre et un autre temps collectif aura lieu sur Marlies début 2009.



SICTOM

Horaires de la déchetterie de Bourg Argental en vigueur depuis le 1^{er} août 2008

Hiver : du 16 septembre au 15 mai :

Lundi et vendredi de 13h30 à 17h

Mercredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Été : du 16 mai au 15 septembre : fermeture 18h

Quelques rappels sur le tri sélectif :

-Vous pouvez désormais porter vos tubes néons et vos ampoules éco d'énergie à la déchetterie tout comme vos déchets verts
-Chaque année une collecte de plastiques agricoles a lieu le dernier samedi d'avril pour récupérer les plastiques recyclables (film ensilage, d'enrubannage, bâches de serre ...)

Si vous avez ce type de déchets, bien vouloir se faire connaître en Mairie .

-La Mairie rappelle qu'elle dispose encore de sacs de pré-collecte pour transporter les produits à recycler jusqu'aux bacs jaunes, n'hésitez pas à venir en récupérer.

Collecte traditionnelle des ordures ménagères :

Celle-ci a lieu toujours les mercredis matin. Néanmoins, le service de ramassage constate encore des erreurs de tri : gros cartons, petits encombrants, voire électroménager !... qui nous vous le rappelons doivent être portés à la déchetterie.



Bilan Qualité 2007

D'où vient l'eau
que vous consommez ?



Nombre de conformité : 4 sur 5 analyses.
Limites de qualité : absence de germes/100ml

**Eau pouvant présenter
des contaminations ponctuelles.**



Valeurs mesurées : mini. : 2 °F + maxi. : 7 °F
Références de qualité : maxi. : aucune

Eau douce, agressive et corrosive.



Valeurs mesurées : mini. : 4 mg/L + maxi. : 5 mg/L
Limites de qualité : maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 mg/L + maxi. : 0,00 mg/L
Limites de qualité : maxi. : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 µg/L + maxi. : 0,00 µg/L
Limites de qualité : maxi. : 0,1 µg/L

**Absence de pesticides pour les
paramètres mesurés.**



Tous les résultats pour les autres paramètres
mesurés sont conformes aux limites de qualité.

**Votre réseau : COLOMBIER
appartient à : MAIRIE DE COLOMBIER
est exploité par : MAIRIE DE COLOMBIER**

Origine de l'eau : Vous êtes alimentés par les captages :

- VERNOLON 543 COLOMBIER
- VERNOLON 544 COLOMBIER
- VERNOLON COLOMBIER
- VERNOLON ROCHETTE COLOMBIER

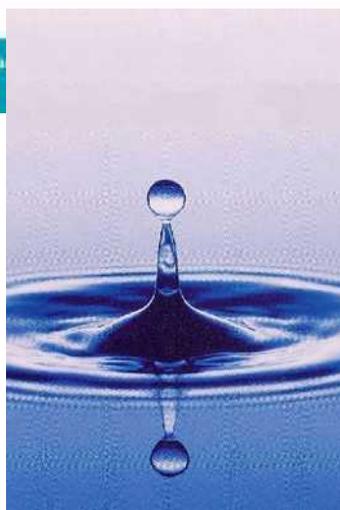
Traitement : Votre eau est distribuée à partir de la station :

- COLOMBIER VERNOLON TRT

NOS CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2007 a présenté une contamination bactériologique ainsi que des dépassements de la référence de qualité pour le paramètre coliformes. Elle est conforme aux limites de qualité pour les paramètres physico-chimiques analysés. Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution des métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé.

Ce bilan a été réalisé par le service de l'hygiène et du contrôle sanitaire réglementaire.



Comme chaque année nous vous présentons les résultats commentés des analyses réalisées l'année précédente par la DDASS

Nous vous rappelons que l'eau est gérée et distribuée par nos soins, en cas de problème il faut contacter la mairie.

Associations



L'aide à domicile en milieu rural A COLOMBIER SOUS PILAT

Vous aimeriez rester à la maison malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise, ou être aidé pendant votre convalescence. Il vous est difficile d'assumer une partie de vos tâches ménagères. Sur qui compter en cas de problème ? Comment apporter la certitude d'une présence, d'un secours ?

L'ADMR de **St Julien Molin Molette** est là pour vous soutenir dans votre vie quotidienne avec ses services :

- les aides à domicile
- la téléassistance à domicile **FILIEN** (assistance par téléphone)

LES AIDES A DOMICILE

Pour vous aider dans votre vie quotidienne, les aides à domicile sont à votre disposition pour faire votre ménage, vos courses, pour vous tenir compagnie, vous accompagner en promenade...

A St Julien ces 8 personnes (ci-contre) sont employées pour répondre à vos besoins (2 remplaçantes interviennent aussi suivant les besoins). En prévision un service petits travaux.

Cette année ce sont 70 personnes qui sont aidées

Ces différents services, dans certains cas, peuvent être pris en charge, dans le cadre soit de l'APA soit de votre caisse de retraite ou votre mutuelle. Les bénévoles membres de l'association sont à votre disposition pour vous renseigner, enregistrer votre demande de prise en charge et apporter une solution à vos difficultés.

QUI CONTACTER ?

Permanences en mairie de St Julien Molin Molette: les mardis de 8h à 11h et les jeudis de 14h à 17h où vous pouvez vous rendre ou téléphoner : 04 77 51 57 01. Ensuite une personne bénévole vous accompagnera dans votre démarche pour recevoir l'aide que vous souhaitez.

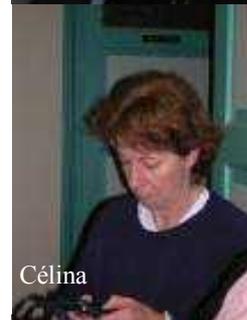
A St Julien les membres de l'association organisent aussi des rencontres conviviales entre les différentes personnes aidées (repas trimestriel avec animations l'après-midi, travaux manuels, jeux de société, chants, confection de pâtisseries...).



Marie Christine



Marie Pierre



Céline



Delphine



Bernadette

Associations

La télé assistance à domicile FILIEN



Un combiné haut-parleur relié à votre installation téléphonique, un médaillon ou un bracelet.

Un geste suffit : appuyer sur un bouton et on vous vient immédiatement en aide (besoin de parler, chute, malaise) 24h/24- 7jours/7

En 2008, huit appareils sont installés sur St Julien et un sur Colombier.

Quatre nouveaux appareils ont été installés et quatre ont été rendus pour cause d'entrée en maison de retraite

D'autre part, **pour les familles ayant au moins un enfant** de moins de 16 ans, une autre association ADMR (Les Trois Vallées : 04 77 39 79 51), intervient également sur votre commune et vous propose plusieurs services :

Lors d'un évènement familial (grossesse, naissance, maladie, séparation ou décès d'un parent), un soutien au domicile peut parfois s'avérer nécessaire : **ce type d'intervention peut être pris en charge par votre caisse d'allocation familiale ou par le département.**

Pour chaque situation, l'ADMR vous propose des professionnels qualifiés, capables de vous seconder. Selon votre besoin, notre service famille intervient à votre domicile et vous propose une aide ponctuelle à plus ou moins long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée complète.

Le service garde d'enfants au domicile.

Complémentaire aux autres modes de garde que sont les Multi accueil, les assistantes maternelles, , parfois insuffisants ou ne correspondant pas aux besoins, le service garde d'enfants au domicile des parents peut s'adapter aux contraintes de chaque famille : horaires atypiques, certains jours dans la semaine.

L'association, spécialiste depuis de nombreuses années du service à domicile, est employeur de personnel qualifié qui saura respecter l'intimité du foyer et gagner la confiance des parents et de l'enfant



Bernadette



Myriam



Anne-Marie

Parc du Pilat

Écho des Chirats informations du Parc naturel régional du Pilat

Education au territoire

Pour des écoliers attentifs à leur environnement

55 classes du Pilat et des villes-portes vont bénéficier, durant cette année scolaire 2008-2009, du programme éducation au territoire proposé par le Parc du Pilat.

De la maternelle au CM2, les élèves vont apprendre à découvrir les richesses naturelles, économiques et gastronomiques qui les entourent.

Les classes retenues pour participer à ce programme ont inclus une des thématiques proposées dans leur projet d'année. Ainsi, les animations sur le lait, l'agriculture, les paysages, l'énergie, ... que propose le Parc viendront illustrer et compléter le projet pédagogique de la classe.

A travers cette action, le Parc du Pilat vise à faire découvrir aux enfants leur environnement proche. Mieux le connaître, pour mieux le respecter et le préserver.

Annoncer une manifestation

Le Parc du Pilat met à la disposition des associations la rubrique « Pilat en fêtes » de son site internet. Pour annoncer les manifestations qui se déroulent dans le Pilat, vous pouvez communiquer vos informations à votre office de tourisme qui se chargera de les intégrer au programme.

Ainsi, si vous souhaitez savoir ce qui se passe dans le Pilat, les offices de tourisme pourront vous renseigner. Vous retrouverez également toutes les manifestations du Pilat sur le site www.parc-naturel-pilat.fr, rubrique « Agenda »

Pour annoncer votre manifestation, respectez la réglementation et les consignes locales qui existent afin de préserver les paysages tout en assurant **une communication efficace pour chaque manifestation.**

Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Bien construire dans le Pilat

Le Parc du Pilat est un territoire à préserver. Pour veiller à la qualité des paysages, le Parc propose un conseil architectural. Le Parc a également édité des guides à l'intention des personnes portant des projets de construction.

Vous pouvez vous procurer ces guides à la maison du Parc à Pélussin, ou les télécharger sur le site internet du Parc www.parc-naturel-pilat.fr

Pour prendre rendez-vous, contactez Floriane Reitzer, la nouvelle architecte du Parc qui va prendre la succession de Michel Fropier : tél. 04 74 87 52 01



Vos nouveaux représentants au Parc du Pilat

Depuis les dernières élections municipales, les communes ont renouvelé leurs représentants au Syndicat Mixte du Parc du Pilat. Celui-ci dispose désormais d'un nouveau Comité Syndical et nouveau Bureau sous la Présidence de Madame Michèle Pérez, maire de Roisey et Conseillère Régionale.

Pour la commune de Colombier le délégué au Parc est Jean-Luc Rouchouze, et Roger Mathevet son suppléant.

Associations



Le 17 Janvier, lors de la tenue de l'assemblée générale, le club des Aînés Ruraux « Loisirs Amitié Colombier Graix », a eu la joie de fêter son **dixième anniversaire**. Au cours de cette assemblée ont été évoqués les événements survenus pendant cette période, ainsi que le souvenir des adhérents disparus ou rentrés en maison de retraite.

Actuellement l'association compte **70 adhérents**, effectif stable, les départs étant compensés par l'arrivée de jeunes retraités.

Le mardi-gras vit la traditionnelle rencontre avec les enfants de l'école, heureux de montrer leurs beaux déguisements. Après leur spectacle et celui des Aînés: dégustation de bugnes.

Suite à la demande des parents d'élèves, les Aînés ont accepté avec plaisir de présenter à nouveau leur spectacle, lors de la fête d'été, au mois de Juillet.

Le concours de belote, avec 80 doublettes a connu une très bonne participation, par contre le concours de pétanque avec 20 doublettes, n'a pas obtenu le succès escompté, si bien que les responsables se demandent si il doit être reconduit.

Les rencontres avec les clubs « La Joie de vivre » de St Julien, et « Joyeuse Rencontre » de St Sauveur se sont renouvelées, à la satisfaction de tous les participants.

La sortie à Firminy, avec **visite du site « Le Corbusier »**, le repas au Restaurant « Des Cordes » et la visite du musée des Sapeurs-pompiers fût appréciée de tous, de même que la sortie de l'après-midi à Soyons, avec goûter à Tournon, qui clôturait la saison avant l'été.

Notre association a participé aux différentes manifestations organisées au niveau départemental par la Fédération de la Loire : Assemblée générale de la fédération à Précieux, Fête de l'Amitié à St Martin d'Estréaux, Réunion des Présidents à Jas, Réunion de secteur à Chavanay. Ces rencontres sont des moments forts pour nos clubs.

Au cours de cette année s'est confirmé la mise en place du réseau de commerçants, qui ayant accepté de signer une convention avec la Fédération Départementale de la Loire, accordent des **remises aux adhérents des Aînés Ruraux** lors de leurs achats sur présentation de leur carte. Sur le canton 13 commerçants ont signé cette convention.

Depuis le printemps **l'atelier informatique est ouvert**, il vient de bénéficier de la connexion Internet avec ADSL. Il fonctionne le mardi de 8 h 30 à 11 h 30 ; son coût pour les participants est de 8 Euros par mois, il est ouvert à

toute personne intéressée, Si les demandes étaient nombreuses, il pourrait être ouvert le Jeudi de 14 h à 17 h, pour les consultations Internet, au tarif de 2 Euros de l'heure.

Une journée de **conduite auto** a eu lieu au mois d'octobre, 12 adhérents ont effectué une heure de conduite, avec un moniteur d'auto école, suivie d'un entretien qui portait sur les fautes commises au cours de la conduite. Expérience à renouveler.

En prévision pour 2009, une information sur le code de la route, concours de belote et poursuite des rencontres avec les enfants et les clubs de St Julien et St Sauveur.

Un projet est en cours d'étude avec l'école « Source du Pilat » pour la **création d'un blog sur Internet** ayant pour thème « Racontez-moi mon village » et consisterait en un échange intergénérationnelle entre les enfants et les Aînés.



Le conseil d'administration, Maurice DE-GRAIX, président, Jean BLACHON vice-président, Germaine MARSOT trésorière, Jean-Louis ROYET trésorier adjoint, Marie-Jeanne GI-RAUDET secrétaire, Odette LANTIER secrétaire adjointe, et les administrateurs : Cécile ORIOL, Chantal BANCEL, Jean BERNON, Bernadette COMBE, Georges BEGUET vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année, et accueilleront avec plaisir les personnes qui voudraient les rejoindre

Loisirs.amitié.colombier@aliceadsl.fr

Associations

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cette saison 2008 2009 a commencé avec un nouveau bureau:

Président : Berne Georges

Vice-Président : Combe auguste

Trésorier : Clavel Marc

Secrétaire : Courbon Raphaël

Membres : Berne Joël, Cellard Michel, Lisanti Michaël, Mathevet Roger, Savin Louis, Vallot Jean-Paul.

Le tir aux pigeons a connu un gros succès grâce à un week-end de beau temps assez rare cet été.

Pour ce qui est de la chasse, le quota de lièvre n'a pas été atteint, 35 individus ont été prélevés, certainement dû à un automne pluvieux puisque après la fermeture de nombreux lièvres ont été aperçus! Coté sanglier, 9 bêtes ont été abattus dont un qui à été gardé pour le banquet annuel courant avril auquel tout habitant et propriétaire est invité. Enfin 20 chevreuils ont été tués ce qui présage une fin de saison chargée puisque le quota est de 43.

Le 30 novembre notre président nous avait convié à la cabane pour manger un très bon civet de lièvre. Je profite de ce bulletin pour remercier Georges de ce repas malgré les soucis de santé de son épouse.

Je ne peux finir sans avoir une grosse pensée pour nos deux amis Yves et Jojo qui nous ont quittés cette année

Le secrétaire

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2009



Ecole

OGEC

(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

L'Assemblée Générale du 6 novembre 2008 s'est déroulée en présence de M. LEMEUR (adjoint au directeur de l'enseignement catholique), ce dernier a salué la forte implication des parents d'élèves qui s'acharment à faire survivre l'école du village.

En effet, aujourd'hui notre école rencontre des problèmes d'effectifs (seulement 31 enfants scolarisés cette année) et M. Lemeur précise qu'en dessous de 23 élèves, c'est la fermeture d'une classe, et par la même, de l'école, dans la mesure où l'on ne peut pas conserver une classe unique en milieu rural.

La fermeture de notre école serait un peu la mort du village. Nous rappelons que près de la moitié des manifestations du village sont liées à l'école.

M. Lemeur soulignait aussi l'aspect très positif des classes multi cours qui permettent à l'enseignant de mieux connaître l'enfant et le faire travailler à son rythme puisqu'il est suivi sur plusieurs années.

Mme Guillermain, directrice de l'école, confirmait les résultats très honorables des enfants à l'entrée en 6^{ème} à Bourg-Argental.

Lors de cette Assemblée, nous avons procédé à quelques changements au niveau du bureau. Rappelons que fin mars 2008, Jean-Paul VALLOT avait démissionné, suite à son élection en tant que Maire. Jean-Paul VALLOT était resté 8 ans à la présidence de l'OGEC et nous le remercions pour tout le travail accompli : en particulier fin 2000 avec la mise en place de la nouvelle organisation de la cantine, puis en 2002 avec l'aménagement de la classe de primaire et de la cantine. Travaux qui ont permis le passage de l'école en contrat d'association.

Nous en profitons également pour remercier Elisabeth MEJEAN pour avoir assuré les recrutements et la gestion du personnel durant toutes ces dernières années. Fonction désormais reprise par Béatrice COURBON.

Et enfin, encore un grand merci à notre premier Président d'Honneur : Maurice DEGRAIX, dont les années de services à l'école ne se comptent plus. A la fin de l'assemblée générale, il lui a été rendu un vibrant hommage. La gestion des comptes est là aussi reprise par Patricia DUMAS.

Nous espérons que l'année 2009 sera source de dynamisme pour notre école et toute l'équipe de l'OGEC vous présente ses meilleurs vœux.

École Source du Pilat

A la découverte du lien entre l'agriculture et notre assiette

Cette année, en partenariat avec le Parc du Pilat et la Grange aux Mille Saveurs (Jonzieux) nous allons partir à la découverte des richesses agricoles de notre territoire. Au fil des saisons nous pourrions observer et mieux comprendre ce qui relie l'agriculture aux produits que nous trouvons dans notre assiette. Nous passerons quatre journées de découverte sensorielle et de transformation de produits à la Grange aux Mille Saveurs et deux journées avec les animateurs du Parc du Pilat pour découvrir le fonctionnement d'une exploitation laitière à Marlies et d'une exploitation arboricole à Pélussin. Toutes ces découvertes nous permettront de travailler un large panel de compétence des programmes de l'Éducation Nationale.

COMPOSITION DU BUREAU

PRESIDENT
GACHE ANDRE
VICE-PRESIDENTE
CHAPUIS KARINE
TRESORIERE
DUMAS PATRICIA
TRESORIERE-ADJOINTE
BLACHON CHRISTINE
SECRETAIRE
COURBON BEATRICE
SECRETAIRE-ADJOINTE
GENIN SYLVIANE
ADMINISTRATRICE
MEJEAN ELISABETHE
ADMINISTRATEUR
VALLOT JEAN-PAUL
PRESIDENT D'HONNEUR
DEGRAIX MAURICE

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Tarifs

Salle + buvette 160 € pour les habitants de Colombier

Option chauffage 20 €

190 € pour les extérieurs

Caution 300 €

BUDGET

Recettes

72 138.22 €. Les recettes proviennent essentiellement de la scolarité, la subvention de la Mairie, les différentes manifestations et les remboursements du CNASEA pour les salaires +charges sociales des aides maternelles

Dépenses

75 145.45 € soit un déficit de **3 007.23 €.** Les dépenses sont essentiellement les salaires des aides maternelles et du poste de direction, le chauffage et le remboursement du prêt souscrit en 2002 pour la création de la nouvelle classe et de la cantine.

TRAVAUX

En 2009, il sera procédé à la finition de la buvette (isolation des murs) grâce à un budget restant de 680 € lié aux manifestations inter-sociétés (concours de coinche).



Associations

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER (S.C.I)

Le mois de janvier 2008 a vu la fin des travaux de rénovation de la salle des fêtes. Le plafond a été fait en plaques avec laine de verre créant une bonne isolation thermique, et acoustique. L'ensemble des parois de la salle a été repeint. Nous pensons avoir rendu plus agréable cette salle, et nous vous invitons à l'utiliser le plus possible. Ces travaux s'élèvent au total à la somme de : 16 531 € T.T.C.. Le paiement de cette facture sera soldé au 31 décembre, mais au prix d'un emprunt de 7 400 € qu'il faudra rembourser en 2009.

Les autres dépenses sont des travaux d'entretien indispensables, réparation toiture et chenaux, remplacement chauffe-eau pour un total de : 2 800 € T.T.C..

Les recettes 2009 seront utilisées en très grande partie par le remboursement de la dette, et il faut souhaiter pour l'équilibre 2009 qu'il n'y ait pas de travaux urgents importants.



APEL

Associations des Parents d'élèves De L'école Source du Pilat

Suite à l'assemblée générale du 6 Novembre 2008, un nouveau bureau s'est mis en place :

Composition du Bureau :

Président : Serge Martel
Vice-présidente : Rolande Oriol
Trésorière : Béatrice Gros
Trésorière Adjointe : Myriam Martel
Secrétaire : Virginie Duclos
Membre : Bruno Gaulin

Le bureau tient à remercier Cécile Champaiier (ex-secrétaire) pour son travail et son dévouement au sein de l'association.

L'APEL organise des manifestations dans le but d'aider financièrement l'OGEC.

Toutes ces manifestations contribuent à la vie de notre école. L'APEL remercie toutes les personnes qui s'investissent pour ces soirées (parents et autres).

Nous espérons vous voir nombreux lors des prochaines manifestations.

Si l'on veut maintenir l'école, il faut une motivation de la part des parents d'élèves bien sûr, qui sont dans l'ensemble bien présents pour nos festivités, mais aussi de tous les habitants de notre commune car l'école reste le dynamisme de notre village.

Dates à retenir pour 2009 :

- **Dimanche 1 Février** Concours de Belote
- **Samedi 21 Février** Soirée Fougot
- **Vendredi 10 Avril** Soirée Théâtre
- **Dimanche 5 Juillet** Fête d'été

Le Bureau vous Souhaite Une Bonne et Heureuse Année 2009

Associations

Amicale pétanque de Colombier 2008

Composition du bureau :

16 membres actifs pour un total de 116 adhérents

- **Président** : Georges Berne, **vice-président** : Bernard Sagnimorte
- **Secrétaire** : Philippe Oriol, **adjoint** : Georges Oriol
- **Trésorier** : Michel Cellard, **adjoint** : Michel Chavas
- **Membres** :

Serge Martel - Joël Degraix - Germaine Marsot - René Oriol
Michel Oriol - Bernard Oriol - Valérie Combe
Jacques Gouachon - Sylvain Geourjon et Nicolas Martel

Un rendez-vous est pris avec tous les sociétaires le samedi 11 Juillet pour fêter les 25 ans d'existence de l'Amicale.

Manifestations 2008

Dimanche 2 Mars: Assemblée générale.

Dimanche 23 Mars : concours de belote 80 doublettes.

Vendredi 4 Avril: ouverture de la saison « vendredi pétanque ».

Dimanche 20 Avril : Marche Colombier /la Barbanche avec Soupe aux choux.

Samedi 17 Mai: challenge inter-sociétaire. Victoire de Bernard Sauzéat

Samedi 21 Juin : rencontre inter-société Le Cercle / Amicale pétanque Victoire de st Julien

Samedi 26 Juillet : voyage. Musé de la mine et de la boule Obut.

Dimanche 15 Août: concours de pétanque. 54 doublettes. Victoire de Gerard/Philippe Oriol. 3^{ème} Sylvain Geourjon / Simon Martel

Dimanche 7 Décembre : matinée boudin.

Et tous les vendredis pétanque avec un repas à chaque fin de mois.



Amicalement vôtre et bonne année 2009 à tous.

CALENDRIER DES FETES

2009



Samedi 10 janvier	Concours de coinche	Inter sociétés
Dimanche 1 février	Belote	APEL
Samedi 21 février	Soirée carnaval	APEL
Dimanche 1 mars	Belote	Club loisirs Amitié
Dimanche 21 mars	Belote	Graix Cœur du Pilat
Dimanche 29 mars	Belote	Société de Chasse
Dimanche 5 avril	Belote	Société de chasse de Graix
Vendredi 10 avril	Théâtre	APEL
Dimanche 12 avril	Belote	Amicale de pétanque
Dimanche 26 avril	Belote	Association Rhône-Pilat
Dimanche 28 juin	Pétanque	Loisirs Amitié à Graix
Dimanche 5 juillet	Fête de l'été	APEL et OGEC
Samedi 15 août	Pétanque	Amicale pétanque
Sam 29 et Dim 30 août	Ball-trap	Société de chasse